
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 14 mai 2021
11 h**

**Séance tenue le vendredi 14 mai 2021
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier
et par téléconférence**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Tous les élus ci-après nommés étaient présents par téléconférence.

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. John Belvedere, M. Alex Bottausci, M. Georges Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. Éric Alan Caldwell, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Heidi Ektvedt, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. François Limoges, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, M. Jocelyn Pauzé, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Christina M. Smith et M. William Steinberg.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

Mme Valérie Plante, M. Pulkit Kantawala et M. Normand Marinacci.

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

Mme Maja Vodanovic.

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, déclare la séance ouverte à 11 h 09 avec quelques minutes de retard en raison d'enjeux techniques. Elle invite les membres du conseil à se lever pour observer un moment de recueillement. Elle souhaite à toutes et à tous la bienvenue à la séance extraordinaire du conseil d'agglomération.

1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, appelle le point « Période de questions du public ».

N'ayant aucune question de la part du public, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 11 h 10.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 11 h 11.

CG21 0231

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 14 mai 2021, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG21 0232

Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014) afin de prolonger la délégation de pouvoir jusqu'au 17 juin 2021

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RCG 20-014), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.01 1212675025

À 11 h 12, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Manon Barbe
PRÉSIDENTE

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolution ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE